

MEDIATHEQUE

Un nouvel espace d'animation

Le bâtiment multi-activités réalisé en partenariat avec la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne a ouvert ses portes. Ce bâtiment d'une grande qualité, imaginé par le cabinet Simon TEYSSOU, abrite divers espaces :

- du côté communautaire : l'accueil de loisirs, le relais petite enfance et des salles d'activités pour les associations ;
- du côté communal : une médiathèque-ludothèque.

L'ancienne médiathèque ne répondait plus aux attentes des utilisateurs. Trop exiguë, les actions développées étaient fortement limitées dans leur mise en œuvre par la configuration (espace restreint) et l'équipement des locaux. Les nouveaux locaux, spacieux et fonctionnels, répondent désormais à ces attentes et permettront :

- de développer l'offre de prêt avec la possibilité de mise en valeur des collections ;
- d'apporter un confort de lecture (places assises dédiées, éclairage adapté) ;
- d'accueillir les groupes grâce aux nouveaux espaces (espaces enfants et ados, espaces multimédias) ;
- d'accueillir un point d'accès numérique pour le public ;
- d'utiliser les outils d'animation proposés par la Médiathèque départementale ;
- de développer le service ludothèque.



GRANGE DELCHER

Développer l'offre locative

Poursuivant la politique d'accueil de nouvelles populations, l'opportunité d'acquiescer la « grange Delcher », située à proximité de l'office de tourisme, a été saisie. Idéalement situé en plein centre-bourg à proximité des services, ce bâtiment accueillera, après rénovation, des logements locatifs. Les études de faisabilité vont être engagées en 2023.



ECLAIRAGE PUBLIC

Une extinction programmée

Face aux défis énergétiques et environnementaux, les élus ont décidé de mettre en place une extinction partielle de l'éclairage public une partie de la nuit (certains entre minuit et 5 heures).

Cette extinction concernera l'ensemble de la commune, exceptés certains secteurs encore à définir sur les centres-bourgs du Rouget et de Pers. La finalité première étant la nécessité de réaliser une économie substantielle sur la facture énergétique qui a subi une très forte augmentation cette dernière année.

Par ailleurs, il y a également un intérêt environnemental de limitation des nuisances lumineuses subies par la faune.

CENTRE-BOURG

Une requalification des espaces

La commune du Rouget-Pers souhaite renforcer l'attractivité de son centre-bourg autour de la place de la Mairie et de l'avenue du 15 septembre.

Le cabinet HEMIS a ainsi été mandaté afin de réaliser une étude de programmation qui devra répondre aux multiples enjeux :

- conforter l'attractivité générale du bourg,
- renforcer l'attractivité des commerces, des services et du marché hebdomadaire,
- favoriser la mixité des usages sur la place et gérer les divers flux (véhicules et piétons en privilégiant ces derniers),
- améliorer la connexion de la place à l'avenue,
- contribuer à la valorisation architecturale et urbaine du village.

Pour cette étude, les élus souhaitent une large concertation des habitants, des commerçants et des associations afin de recueillir les avis des uns et des autres. Ce travail permettra de préciser les travaux à engager à l'avenir.



VIE DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

Bien évidemment, la communauté de communes de la Châtaigneraie poursuit son action à l'échelle du territoire et de notre commune en particulier avec :

- l'ouverture de l'espace multi-activités au sein de l'espace Jean LABELLIE ;
- la future mise en place de la redevance incitative pour les déchets ménagers ;
- la politique culturelle (spectacles et ateliers musicaux) ;
- la politique « Petite Enfance » (accueil de loisirs, relai petite enfance) ;
- le projet de cheminement du tour du lac de Saint-Etienne Cantalès avec l'étude des aménagements des tronçons sur Pers, notamment du côté du Ribeyrès. L'aboutissement de ce projet confortera ainsi l'attractivité de notre commune ;
- la réalisation de divers travaux sur le karting du Lissartel ;
- enfin, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, les élus du Rouget-Pers souhaitent qu'une étude sur le site du Moulin du Teil et des Bains du Rouget soit engagée au plus tôt afin d'envisager le devenir de cet espace communautaire.

La Commune
LE ROUGET-PERS

MAIRIE INFO
Janvier 2023



Lettre d'information

Le Mot du Maire



La pandémie du COVID 19 a fortement perturbé nos habitudes tant au niveau professionnel que personnel. Source d'inquiétudes, d'incertitudes, de contraintes, elle a remis en cause notre « vivre ensemble », impactant fortement les activités des entreprises et le quotidien des uns et des autres.

Notre commune, ses habitants, ses commerçants et artisans, ses services aux personnes, ses associations... tous ont subi et subissent encore la dure loi de ce virus. Aussi, c'est avec joie que nous retrouvons progressivement le plaisir de partager à nouveaux des moments de convivialité.

Durant cette période, la vie municipale de votre commune du Rouget-Pers, ses projets et travaux se sont poursuivis. Vos élus et le personnel communal sont restés mobilisés.

2022 a vu la poursuite, l'engagement ou la finalisation de nombreux projets :

- Travaux sur les voies communales avec pour une première fois sur notre commune la mise en œuvre d'un béton bitumineux froid entre le bourg de Pers et le village de Selves ;
- Mise aux normes de l'éclairage du stade de foot ;
- Création de jardins familiaux ;
- Cheminement piéton route de Roumégoux ;
- Curage des bassins plantés de roseaux de la station d'épuration de Pers ;
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement à Buffefri et Côte Rouge ;
- Création du lotissement d'activités d'Estermes ;
- Ouverture de la médiathèque ;
- Engagement des travaux de la Mairie ;
- ...

Par ailleurs, je tenais à revenir sur deux initiatives de cette année 2022, certainement moins médiatiques mais néanmoins marquantes en termes d'engagement et de solidarité.

En effet, conscients des parcours parfois difficiles auxquels sont confrontés certains enfants, les élus ont accompagné en 2022 la mise en place de deux projets sur notre commune. D'une part la création, autorisée par le Conseil départemental, d'un Lieu de Vie et d'Accueil d'enfants placés au titre de l'aide sociale à l'enfance, et d'autre part, l'ouverture proposée par l'Education Nationale d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme au sein de l'école du Rouget. Au total, une quinzaine d'enfants sont désormais accueillis au sein de ces deux structures.

Enfin, sans être exhaustif, plusieurs sujets mobilisent et mobiliseront les élus :

- L'un primordial qui est l'accueil de nouveaux médecins. Dossier sur lequel les élus travaillent en concertation avec les professionnels de santé du territoire, l'Agence Régionale de Santé, l'Ordre des Médecins, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Conseil départemental, le Conseil Régional... ;
- D'autres moins urgents mais néanmoins importants tels les aménagements des rues des Ecoles et du Stade ; la rénovation des retables de l'église de Pers ; l'aménagement des abords du stade de foot avec le projet d'un terrain de padel ; l'aménagement du cimetière ; ou encore la rénovation de la salle polyvalente et de la piscine.
- Certains encore que vous découvrirez à la lecture de cette lettre d'information.

Vous le voyez, de nombreux défis s'offrent à nous et nous les releverons.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, une très belle année 2023.

Bien Cordialement,
Le Maire,
Gilles Combelle.

LE BATIMENT DE LA MAIRIE

Une réhabilitation complète et nécessaire

Plusieurs raisons ont conduit les élus à lancer cet ambitieux chantier de réhabilitation : en premier lieu rendre l'ensemble du bâtiment accessible à tous, ensuite changer le système de chauffage obsolète et isoler le bâtiment source d'économies importantes, enfin créer de nouveaux espaces plus fonctionnels pour accueillir les habitants ainsi que de nouveaux services dans de meilleures conditions. L'accueil et les services administratifs seront conservés sur le niveau actuel en utilisant l'ancienne salle de réunion du conseil. Cette dernière sera déplacée en rez-de-jardin à la place de la médiathèque. Quant au 1^{er} étage, il recevra les nombreux bureaux accueillant les services (ADMR, Dispo-Services, Syndicat des eaux) mais également les permanences ponctuelles (assistantes sociales du Conseil départemental, Mission Locale...). Un ascenseur rendra l'ensemble des niveaux accessible à tous. Une chaudière à bois alimentera le bâtiment avec une extension via un réseau de chaleur pour desservir à l'avenir les bâtiments des écoles. Le Rouget-Pers conforte ainsi son rôle de centralité avec la présence de nombreux services à la population au sein de ce bâtiment.



En bref

Vœux 2023

Monsieur le Maire et l'ensemble des élus vous invitent à partager un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux le 20 janvier 2023 à partir de 19h00 à la salle polyvalente du Rouget.

Recensement de la population

En 2023 la campagne de recensement de la population concernera la commune du Rouget-Pers et commencera le 19 janvier pour se terminer le 18 février 2023. Réalisé par l'INSEE, il permet d'établir la population officielle de chaque commune. Pour récolter les informations, trois agents recenseurs recrutés par la commune seront chargés d'aller rencontrer les habitants.

LE MAINTIEN DES SERVICES

Une priorité pour la Municipalité

GROUPAMA accueilli dans l'ancienne supérette

GROUPAMA souhaite conforter sa présence sur le territoire et au Rouget-Pers en particulier. A la recherche de locaux plus grands, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition de GROUPAMA, sous la forme d'un bail locatif, une partie de l'ancien magasin « Casino ».

Les élus avaient en effet décidé d'acquiescer ce bâtiment vacant afin d'en avoir la maîtrise. Aujourd'hui, le bien fondé de cette décision est confirmé avec ce projet. Par ailleurs, une seconde cellule commerciale sera aménagée dans l'espace encore disponible afin d'accueillir un commerce supplémentaire.

Un nouveau garage automobile

La localisation actuelle du garage automobile du Rouget n'était plus compatible avec le développement de l'activité : absence de parking, locaux peu fonctionnels... Il n'était donc pas opportun ni possible pour les exploitants d'engager des travaux dans les bâtiments aujourd'hui utilisés, d'autant plus qu'ils n'en sont pas propriétaires. Ils ont donc sollicité la commune pour construire un atelier-relais garage.

La commune a donc acquis un terrain, route de Roumégoux, qu'elle a aménagé et viabilisé. Sur l'un des lots, elle a construit un atelier garage-auto, qui est loué aux garagistes, pérennisant ainsi ce service sur le Rouget-Pers. Par ailleurs, une entreprise de menuiserie-charpente est en cours d'installation sur ce site, confortant l'attractivité de la commune.

Les anciennes écoles de Pers rénovées

Les deux salles de classe des anciennes écoles de Pers sont en cours de rénovation (électricité, isolation, accessibilité). Cela permettra d'accueillir éventuellement de nouveaux services ou d'y développer des activités associatives.



RUE DE MAZARGUIL

Un aménagement global de la rue

La rue de Mazarguil, un des axes importants de la commune, assure une liaison entre la route nationale 122 et le bourg du Rouget mais également vers les départements du Lot (D20) et de la Corrèze (D7) via Laroquebrou.

La voie routière ne possède aucun aménagement sécuritaire tant au niveau des limitations de vitesse que des cheminements piétons totalement inexistant.

Conscients de cet état de fait, les élus ont décidé, en partenariat avec le Conseil départemental, d'engager des travaux de rénovation et de sécurisation de la rue. Sécuriser les cheminements piétons tout en réduisant la vitesse des véhicules sont les objectifs premiers de cet important projet qui verra l'aménagement

de trottoirs, une diminution de la largeur de la chaussée et l'installation de rétrécissements ponctuels.

Initialement prévus pour la fin d'année 2022, un diagnostic de la chaussée a montré une structure très dégradée. Le Conseil départemental, propriétaire de la voie, a donc décidé d'engager des travaux conséquents qui nécessitent de reconstituer entièrement le corps de chaussée. Cette opération, non initialement prévue, va nécessiter pour la commune la reprise de tous ses réseaux (eau, assainissement, pluvial).

Face à l'ampleur de ces travaux, le commencement du chantier s'en trouve logiquement retardé avec un engagement prévu en cours d'année 2023.